

Une déchetterie mobile arrive dans les communes de montagne

Comment valoriser le tri et la valorisation des déchets tout en apportant un service de proximité aux habitants des communes de montagne ? Le Grésivaudan a fait le choix de mettre en place une déchetterie mobile, à compter de mars 2019, dans les communes qui sont éloignées des déchetteries fixes installées pour la majorité en vallée. Des permanences auront lieu à Chamrousse, Les Adrets, Saint-Jean le Vieux, Saint-Mury Monteymond et Le Plateau des Petites Roches.

*La déchetterie intercommunale à Chamrousse a fermé définitivement ses portes en décembre dernier car elle ne répondait plus aux normes en vigueur.

La déchetterie mobile sera en service de mars à novembre, au rythme d'une permanence par semaine à Chamrousse* et Les Adrets, une fois par mois à Saint-Jean le Vieux et Le Plateau des Petites Roches (Saint-Hilaire du Touvet), et une fois par trimestre à Saint-Mury Monteymond. Les permanences se tiendront de 9h à 12h et de 13h à 15h. Elles sont réservées aux particuliers, même s'ils n'habitent pas sur la commune où se tient la permanence, sur présentation de leur carte d'accès en déchetterie (modalité pour faire sa carte sur www.le-gresivaudan.fr/dechetterie). La première permanence se tiendra le lundi 18 mars à Prapoutel sur la commune des Adrets.

La déchetterie mobile, en pratique

Un camion remorque achemine sur chaque lieu de permanence une benne de 30 m³ et 5 caissons de 6 m³ chacun. Les conteneurs sont placés autour de la remorque qui fait office de quai de déchargement. Les véhicules de moins de 3,5 tonnes pourront y accéder.

Les déchets acceptés : déchets ménagers toxiques, cartons, bois, ferrailles, petits encombrants, déchets d'équipements électriques et électronique, pneus.

Les déchets refusés : ordures ménagères, gravats, déchets verts, déchets professionnels et agricoles.

Le dépôt des déchets est limité à 2 m³ par usager et par permanence. Lorsque l'une des benne sera pleine, les usagers ne pourront plus y avoir accès. Le service sera, par ailleurs, annulé en cas d'intempéries (info en mairie).

En avant la récup' !

Lors des permanences du vendredi aux Adrets et à Saint-Hilaire du Touvet, l'association R de récup' sera présente pour récupérer meubles, bibelots, vaisselle, vélos, appareils électriques, électroménagers, revues et livres, CD, outillage de jardinage et de bricolage, matériels de puériculture et jouets, vêtements et tout autre objet en bon état pouvant être revalorisé par la ressourcerie implantée à Pontcharra.



Calendrier et lieux des permanences :
www.le-gresivaudan.fr/dechetteriemobile

Contact presse

Nacima Yakouben - Direction de la communication - Le Grésivaudan
Tél. : 04 76 90 92 30 - nyakouben@le-gresivaudan.fr